

# Rapport moral

*Assemblée Générale 2025*

« **J'ai le plaisir de vous accueillir**, pour cette nouvelle assemblée générale de la Fédération des Chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes, sur ce site magnifique de la Fédération de l'Ain, site remarquable tant par ses paysages que par l'histoire de son existence ! Plaisir partagé par tous si j'en crois l'ambiance excellente d'hier soir, qui contraste avec celle de l'an dernier où nos réunions printanières avaient été troublées par un grand comique pyrénéen...

Comme les années précédentes, ce rapport moral vous épargnera l'écoute du rapport des activités de notre Fédération, puisqu'un document édité remplacera très avantageusement un discours long et fastidieux.

**C'est aussi une Assemblée Générale** qui s'inscrit dans un cadre extrêmement compliqué au regard des enjeux qui attendent la chasse française ; cela nous ne devons pas et ne pouvons pas l'oublier ! La concentration de délires écolos-animalistes ne se résume pas à l'étude écologique et administrative absurde du comportement des phoques après l'enduro du Touquet ; c'est toute la chasse française qui est attaquée par les associations bien connues ou mise à mal par la bureaucratie environnementale de l'Europe, la lourdeur des technstructures étatiques, les atermolements de certains de nos élus, ou pire encore le dogmatisme punitif d'un Front Républicain qui se déchire pour les échéances électorales à venir mais qui sait très bien retrouver ses alliances dès lors que la chasse est au centre des débats !

Je commencerai cette intervention par un thème fondamental, indissociable de notre activité qu'est **la sécurité**. Je connais la détermination de chaque Fédération, de son Président ou sa présidente en la matière, pour que la chasse se déroule dans des conditions de sécurité maximale. Les formations pour l'obtention du permis de chasser et pour la sécurité en action de chasse que vous proposez à vos adhérents en sont la probante démonstration. Sur ce sujet majeur, l'effort doit d'être constant. Malheureusement, des comportements contraires aux règles élémentaires de prudence dans certaines équipes de chasse sont encore d'actualité, notamment lors des battues aux sangliers. Et je sais ce qu'il en coûte à l'ensemble de la communauté cynégétique pour y avoir été confronté cette année...Un travail de sensibilisation des associations de chasse est à poursuivre en la matière. Échangeons entre nous sur ce sujet et effectuons le travail ensemble !

La problématique **grand gibier** avec en particulier le Sanglier et le Cerf, et les conséquences observées sur les activités agricoles et forestières demandent des échanges permanents, du respect pour les textes en place afin d'éviter les conflits latents générateurs de positionnement dogmatiques des uns et des autres. Pour notre région l'application de la boîte à outils sanglier ou le plan régional de la forêt et du bois nécessitent des harmonisations indispensables sous peine de laisser une porte entrouverte propice à

l'engouffrement inévitable des politiques syndicalistes. Atteindre l'objectif d'un équilibre supportable pour tous doit être notre ligne de conduite permanente et le fil rouge de nos travaux.

Un mot sur **le petit gibier** pour saluer la remarquable gestion qualitative réservée aux populations encore sauvages pour le petit gibier sédentaire de plaine dans certains secteurs. Ce petit gibier qui reflète une biodiversité en danger. Victime depuis trois décennies des erreurs des politiques agricoles européennes successives, il est devenu dans certains territoires l'Arlésienne, celle dont tout le monde parle, mais qu'on ne voit jamais. N'oublions jamais, qu'autant que le sanglier, le petit gibier est une garantie de pérennisation de l'activité cynégétique nationale !

De la même façon les suivis et études scientifiques dans le cas des **petits gibiers de montagne** doivent rester la seule référence dans vos propositions d'attributions. L'exercice est très compliqué parce que soumis au verdict d'une justice souvent politique ou faisant preuve d'une méconnaissance totale des travaux menés et de la biologie des espèces. L'acculturation ou la formation des magistrats dans les tribunaux administratifs reste pour moi une priorité indispensable. La reprise en main de l'Observatoire des Galliformes de Montagne par les chasseurs est devenue incontournable ; les guerres internes ayant pollué le fonctionnement de la structure depuis des années. Vous ne devez pas non plus oublier que la FNC s'est doté d'un pôle scientifique fort qui reste à votre disposition, ainsi que le groupe de travail national que je préside. L'avenir du petit gibier de montagne est à n'en pas douter à un tournant de son histoire. Les enjeux concernant l'avenir de l'espèce méritent d'élever le débat et le niveau de réflexion afin de ne pas rater le virage...C'est pour ces raisons que lors d'un entretien avec Olivier Thibaud, comme je m'y étais engagé, je l'ai convaincu de s'impliquer fortement et personnellement dans ce dossier. C'est chose acquise, nous allons vous proposer une rencontre rapidement.

De la même manière **le dossier des nuisibles** amène beaucoup de questionnements et d'inquiétude. Ce dossier nous questionne quant aux préoccupations réelles de la bureaucratie environnementale...Les nuisibles sont devenus des Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts nous dit-on ! Oui, nous sommes passés de l'ère du vocabulaire de notre culture rurale à celui du Paris intra-muros si cher à Mme Hidalgo... Et dans ce dossier j'ai l'impression que c'est l'ensemble de la technostructure qu'elle soit européenne ou nationale qui pense et décide pour nous.

**La gestion des grands prédateurs** est aussi au centre de nos préoccupations. Et la question du loup en particulier dans notre région Auvergne-Rhône-Alpes. La récente modification de son statut qui le protège moins au niveau international ouvre quelques portes pour une simplification des autorisations de tirs, mais ne change rien quant à la lourdeur des mesures de protections, au danger de plus en plus prégnant que représente les chiens de protection, et surtout au risque réel de la dégradation voire de la disparition de notre élevage et de notre pastoralisme. Nous constatons également l'impact du loup sur la biodiversité avec la disparition ou la dispersion d'espèces comme les ongulés à certains endroits. C'est à ce titre que la FNC a initié une étude qui demande la participation de toutes les Fédérations, et dont j'ai réussi à faire prendre en compte son véritable intérêt par la préfète coordinatrice.

Enfin le déclassement du statut du loup ouvrira la porte à celui d'autres espèces qui sont en train de dérégler durablement certains écosystèmes majeurs, tel le cormoran...Ce serait peut-être l'occasion de solder cette démarche inefficace que représente la destruction du cormoran par autorisations et quotas ; que l'on pourrait avantageusement remplacer par de simples tirs accordés à tous les chasseurs...

Une autre gestion, **celle des espèces migratrices**, doit aussi retenir toute notre attention. Nous avons l'obligation de connaissances des prélèvements pour les espèces migratrices. Connaître ce que l'on prélève à la chasse, garantira une meilleure maîtrise d'éventuels quotas et surtout nous assurera une crédibilité sans faille, pour ce genre de pratique. Notre système est dorénavant reconnu par Bruxelles, l'État et les tribunaux et sans ChassAdapt, nous n'aurions aucune chance de voir revenir un quota de tourterelles des bois, comme cela se dessine pour la prochaine saison. Cela doit nous permettre de sortir d'une vision technocratique, binaire et dogmatique de la gestion des espèces. Les instances ne pourront ainsi plus demander aux chasseurs d'être responsables en pratiquant une chasse durable et scientifique et, finalement, considérer la gestion adaptative comme une machine à moratoire.

**La collecte des données cynégétiques** est un autre dossier d'enjeu majeur de la chasse française. Que ce soit ChassAdapt, qui a vu le jour avec le PMA bécasse ou Vigifaune pour la déclaration des observations naturalistes ou de mortalités extra-cynégétiques, ces outils prennent dorénavant une importance majeure dans la connaissance des prélèvements. Connaissance indispensable dans la défense de nos chasses traditionnelles, des espèces migratrices ou du gibier d'eau. Sur ce point il nous faut convaincre beaucoup de collègues et collaborateurs pour demander la suppression du carnet papier pour le PMA bécasse et rendre obligatoire l'outil ChasseAdapt ! Je regrette aussi que la FNC n'ai pas pris la véritable mesure de Vigifaune ; cet outil au service de l'intérêt général de la Chasse Française ! Enfin la dématérialisation des plans de chasse sera aussi expérimentée dès la saison prochaine, dans quelques départements, afin de mesurer les économies réalisées en temps de travail pour nos salariés, et celui de connaître en temps réel l'ensemble de nos prélèvements !

**De manière plus large**, votre Fédération, fidèle à ses missions fondamentales, poursuit avec détermination la protection et la préservation des milieux ainsi que le développement du loisir chasse. Et j'ai bien dit « loisir » ...Cet engagement de protéger, de restaurer, de sécuriser, de mutualiser, repose désormais sur des données factuelles et actualisées grâce notamment à notre convention de partenariat avec le Conseil Régional ou avec vos Conseils Départementaux ; ou grâce à notre investissement de tous les instants dans les dossiers de l'écocontribution.

L'époque où les décisions ne pouvaient être prises que sur la simple intuition est révolue. Si observer du sommet de nos montagnes ou du bord de nos plaines fut autrefois une manière empirique d'émettre des hypothèses, si l'on entend aujourd'hui établir des diagnostics pertinents et élaborer des stratégies efficaces de conservation et de restauration, l'apport de la science est indispensable : inventaires, analyses, suivis, mise en commun, vulgarisation et communication nécessitent un engagement au quotidien de nos structures fédérales

Dans cette démarche, **notre collaboration** avec les services de l'État, la Région, les Conseils Départementaux, les Établissements publics, les collectivités, et communautés de communes, les Mairies, est plus que jamais capitale. La connaissance fine de nos territoires, portée et apportée par le réseau des associations de chasse et leurs bénévoles, est l'atout majeur pour mener des actions ciblées et efficaces. L'investissement des fonds associatifs de notre réseau dans des programmes cohérents et ambitieux est une nécessité absolue pour garantir un impact réel et durable sur nos territoires. Nous investissons, accompagnons et soutenons avec beaucoup d'investissement des actions pour la restauration de la biodiversité. A ce titre la mise en place de projets d'acquisition d'envergure rendus possibles grâce à la **Fondation pour la Protection de l'Environnement**, revêt un intérêt majeur, notamment en matière de sanctuarisation de certains espaces et de renaturation des milieux.

La présentation de notre **Convention de partenariat** avec le Conseil régional, fin mars, est venu éclairer un horizon chasse obscurci. En effet le dossier bien présenté par le vice-président P. Meunier, et soutenu entre autres par de nombreux conseillers régionaux de tous bords politiques, a fait l'objet d'un vote ultra majoritaire, accordant ainsi aux 12 fédérations une subvention de 5,7 millions d'euros. Encore une fois comme depuis 10 ans maintenant, et en ma qualité de président des chasseurs de la Région, j'adresse mes plus vifs remerciements au Président F. Pannekoucke et à sa majorité pour leur aide et leur soutien à la chasse en AURA. Je peux vous assurer que mes collègues dans la France entière sont très envieux de ce que vous faites pour nous ! Merci !

**La préservation de nos milieux** passe aussi par une lutte active contre les atteintes à l'environnement et le respect de la réglementation. Les partenariats avec la Gendarmerie Nationale et l'implication de l'Office Français de la Biodiversité sont indispensables pour former, soutenir et sécuriser les interventions de nos adhérents. Il en est de même avec le travail collaboratif engagé pour certains avec les différentes polices municipales. Grâce à ces différentes coopérations, nous pouvons agir avec fermeté contre toutes les infractions et garantir la pérennité de notre activité cynégétique. L'engagement de notre Fédération régionale et de nos Fédérations départementales ne s'arrête pas à la protection des milieux. Nous avons également à cœur d'éduquer et de sensibiliser le grand public, en particulier les plus jeunes, à la richesse de la biodiversité et à la découverte et à la pratique du loisir chasse. **Et ne pas parler de nos effectifs** et de la délivrance des validations annuelles du permis de chasser, serait gravement méconnaître le fonctionnement et les besoins de nos structures.

Nos adhésions départementales sont la pierre angulaire du financement des Fédérations, devenant ainsi une grande partie des financements nécessaires à toutes nos actions. Mais au fil des années la baisse du nombre d'adhérents, liés à un contexte politique instable et à des montants de dégâts de plus en plus lourds viennent fragiliser nos Fédérations. J'avais déjà évoqué à plusieurs reprises l'éventualité de fusion entre nos structures, et je pense que ce sujet est de plus en plus d'actualité. J'ajouterai à cela l'incertitude du futur quant aux élections départementales et régionales à venir et qui, dans l'hypothèse d'un scénario

catastrophe, pourrait bien sonner le glas de la chasse en AURA...ou tout du moins nous faire entrer dans une période de forte récession avec toutes les conséquences dramatiques sur nos populations de chasseurs. En effet sans ces ressources nous assisterions notamment à une dégradation des populations de gibiers soumis aux suivis rigoureux pour leur avenir, à une dérégulation totale de la pratique de la chasse, avec des conséquences économiques et sociales désastreuses.

**Nous devons tous ensemble** et de manière unie faire face à des défis économiques, environnementaux, humains et réglementaires, tout en adaptant nos offres à l'évolution des pratiques et des attentes des chasseurs, et l'exercice n'est pas simple. Nous devons également faire face aux attaques idéologiques de groupuscules animalistes de plus en plus nombreux. Instrumentalisés en cela par les partis de gauche et d'extrême gauche et les écologistes. La science ne doit pas être instrumentalisée pour servir des intérêts militants. Elle est un outil de compréhension rigoureux, basé sur des faits et des méthodologies éprouvées. Nous devons pour cela dénoncer fermement les dérives de certaines associations qui, par les biais et les manipulations autour du bien-être animal, comme la sensibilité, ou par la diffusion de fausses informations annoncées comme des vérités, cherchent à manipuler l'opinion publique et à nuire à toutes nos missions. Cette menace ne concerne pas uniquement nos Fédérations, mais l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion durable de la biodiversité.

L'ampleur de la tâche est immense et demande à s'inscrire dans des perspectives clairement définies et des politiques fédérales prospectives en la matière. Nul besoin de rappeler à toutes et à tous que l'ensemble de nos conseils d'administration seront appelés aux urnes lors des élections de 2028 et qu'il nous faut nous y préparer dès aujourd'hui.

Enfin nous devons suivre de près **nos élus Parlementaires et Sénateurs** pour une vigilance absolue afin d'éviter tout recul environnemental lors des examens des projets de lois qui leur seront soumis. En effet plusieurs mesures récurrentement envisagées à l'encontre de la chasse vont ressurgir et risquent d'affaiblir la motivation des uns et des autres. Il nous faudra aussi continuer à assurer ensemble un avenir où agriculture et protection des écosystèmes vont de pair, sans sacrifier notre environnement pour des intérêts à court terme.

Enfin, avant d'en terminer avec ce tour d'horizon, je me dois de dire quelques mots sur nos **rappports avec l'OFB**. Nous avons rencontré, avec quelques présidents départementaux, la nouvelle directrice Régionale qui a participé à une première véritable séance de travail entre nos deux maisons. Je dois dire que son charisme et son pragmatisme, tout autant que sa volonté de s'approprier nos dossiers, a fait l'unanimité. Que ce soit sur la sécurité, la simplification administrative de l'inscription à l'examen du Permis de chasser, l'harmonisation des Schémas Départementaux, l'Écocontribution ou la PPA, nous avons eu des échanges francs et constructifs. Je tiens à mettre en garde ceux d'entre nous qui pourraient être tentés par des discours populistes à l'égard de l'Établissement public, que cela peut porter une atteinte à nos relations avec l'OFB. Chaque président de FDC ou FRC de France a dans son carnet d'adresse le portable du Directeur Général Olivier Thibault et sait qu'il peut compter sur son écoute. Ne le dégoutons pas dans sa mission ; mission pour laquelle d'autres avaient candidaté tel que Barbara Pompili ! Il ne faudrait pas qu'elle revienne par la grande porte...

**Je tiens à exprimer ma gratitude**, à ceux qui me soutiennent dans la difficulté à gérer une région aussi diversifiée que la nôtre, à l'équipe de la FRC qui s'est mobilisée une fois de plus cette année aux côtés des Fédérations, ainsi qu'à nos directrices et directeurs départementaux pour leur disponibilité et leur engagement. Un grand merci également à l'ensemble de nos partenaires pour leur accompagnement technique et financier, ainsi que pour leur fidélité depuis de très longues années.

Continuons ensemble à protéger nos milieux, à développer le loisir chasse et à sensibiliser les générations futures.

Je le redis encore, et je le redirai encore, je mesure chaque jour le plaisir personnel de pouvoir avec vous tous, contribuer au renforcement de notre structure, à la défense de notre passion, et à la promotion d'une chasse plurielle et populaire.

Je vous remercie. »

**Gérard AUBRET**

*Président FRC AuRA*